



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

07/11/2013

Dossier complet le

26/11/2013

N° d'enregistrement

F-011-13-C-0095

### 1. Intitulé du projet

Parc Relais de la gare de Moret/Veneux les Sablons (77)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°40	Aire de Stationnement ouverte au public en R+1 de 630 places dans une commune dotée d'un POS

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'un parking Parc Relais de 630 places de stationnement. L'accès de ce parking en construction modulaire (R+1) se fera depuis l'avenue de la gare. La sortie piétonne se fera vers le parvis de la gare.

## 4.2 Objectifs du projet

L'offre ferroviaire exceptionnelle fait de la gare de Moret-Veneux les Sablons la plus fréquentée d'un canton à l'urbanisation très diffuse. Il en résulte un fort déséquilibre des modes de rabattements sur la gare en faveur des véhicules particuliers qui, trop nombreux pour le niveau d'équipement du pôle en stationnement, occupent en permanence les abords et les rues d'accès à la gare.

Cette forte présence de véhicules en stationnement altère fortement les qualités spatiales du centre ville de Veneux les Sablons et provoque régulièrement des conflits de circulation.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Pour répondre aux objectifs de désaturation du centre ville de Veneux les Sablons, et proposer un nombre de stationnement au regard de la demande, la création d'un parking aérien devient une nécessité:

- Terrassement et dépollution du sol
- Parking R+1 de 630 places avec fondations
- Ouvrage en construction mixte "acier-béton"
- local technique et d'accueil au RDC du parking
- Le parking est clôturé

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- 1 accès au parking différencié de la sortie pour éviter les conflits de circulation,
- 1 local d'accueil situé au RDC
- 1 ascenseur dessert les niveaux
- Création des contrôles d'entrée/sortie avec barrières, centrale de gestion, interphonie liée aux équipements
- 30 places de motos
- 20 places de vélos
- Traitement des eaux se fera par séparateur hydrocarbure avant rejet

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale du projet	9455 m <sup>2</sup>
Nombre de places de stationnement total	630 places
Parking en R+1	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Avenue de la gare 77250 Veneux les Sablons	Long. <u>48° 22' 43"</u> ___ Lat. <u>2 °48 ' 00"</u> ___ <b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :</b> Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées :  

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Ce projet est une composante de la requalification de l'ensemble du pôle gare Moret/Veneux les Sablons.

Requalification de l'Avenue de la gare, du parvis de la gare et de la rue Victor Hugo. Création d'une gare routière (accès rue Victor Hugo).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Espace de stationnement gratuit pour les usagers de la gare de Moret Veneux les Sablons.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols de la Ville de Veneux les Sablons

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité de: Coteaux calcaires de la gare de St Mammès Etang et Sablière d'Ecuelles Etang de Moret / Massif de Fontainebleau
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité de la ZPPAUP de thomery
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources de pollution identifiées ne présentent pas de risque significatif pour les usagers du parking. Toutefois, la présence d'un revêtement de sol type béton ou enrobé permettra de limiter tout contact direct éventuel. Une dépollution avant la construction du parking est prévue et les travailleurs seront munis d'Equipements de Protection Individuelle et l'ensemble des mesures d'hygiène et sécurité requises seront prises.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le massif de fontainebleau à 500m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme aujourd'hui car même usage
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			Les phares des véhicules comme actuellement
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>			Les échappements liés aux véhicules comme aujourd'hui
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne présente pas d'impacts néfastes supplémentaires par rapport à l'aire de stationnement existant actuellement devant le gare de Moret Veneux Les Sablons. En effet, il devrait permettre de diminuer les nuisances en évitant les stationnement sauvages et les nombreux conflits de circulation.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Un extrait de la notice de sécurité est annexé à la demande afin d'explicitier les diverses mesures de sécurité qui seront prises en compte pour la conception et l'exploitation du parking.</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

PARIS

le,

06/11/2013

Signature



**DIRECTION DÉLÉGUÉE  
DES GARES TRANSILIENNES**  
Gares et Connexions  
SNCF Proximités/Transilien  
4/68, rue du dessous des berges  
75013 Paris



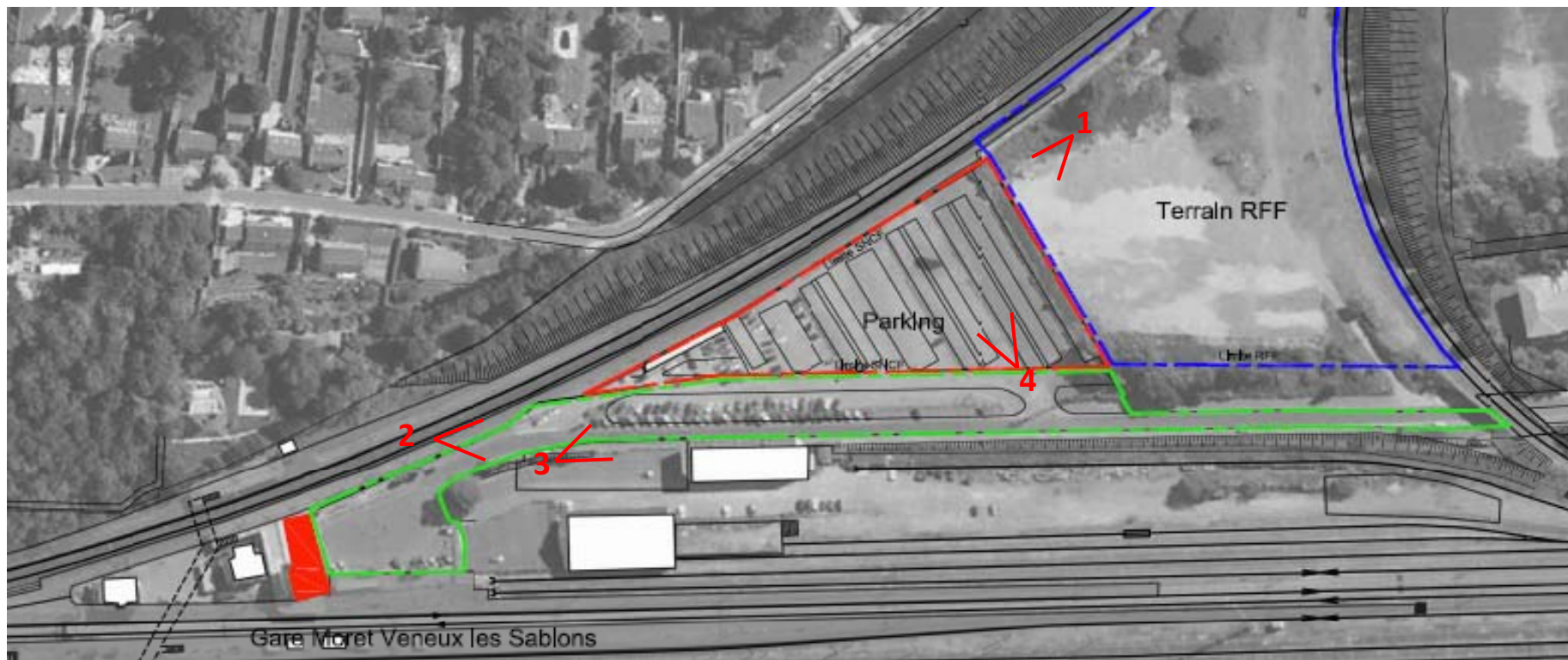


## Annexe 2 – Plan de situation Parc Relais Gare de Moret Veneux Les Sablons





# Annexe 3 – Photographies et plan d'implantation Parc Relais Gare de Moret Veneux Les Sablons



**1**

(01/2013)



**2**

(01/2013)



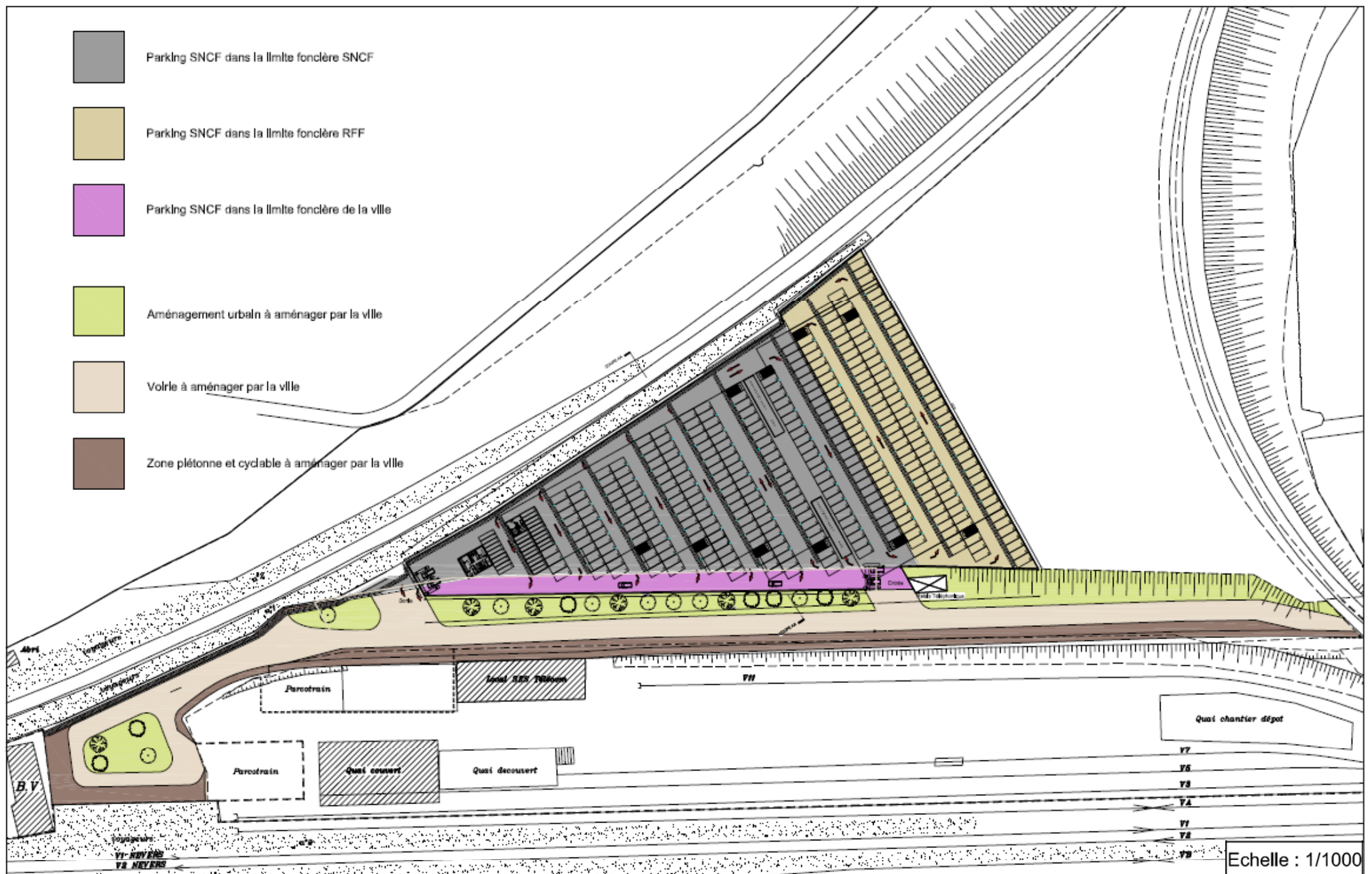
**3**

(01/2013)



**4**

(01/2013)

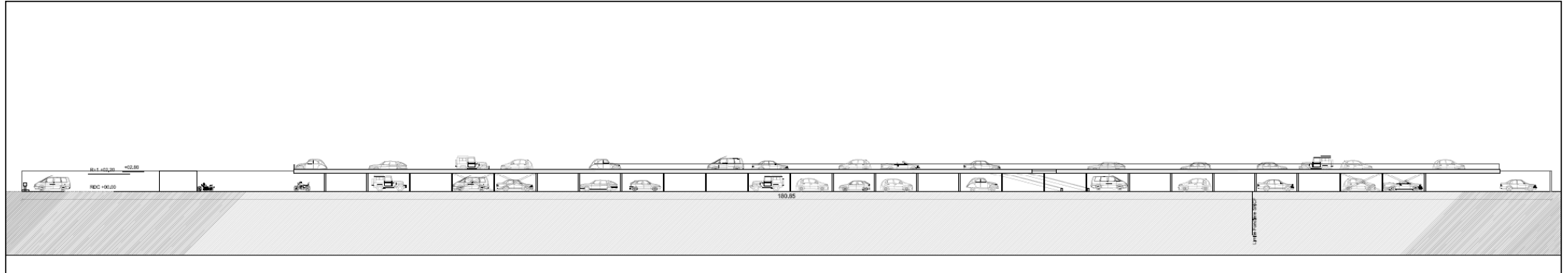


Annexe 4 – Plan projet  
 Parc Relais Gare de Moret Veneux Les Sablons

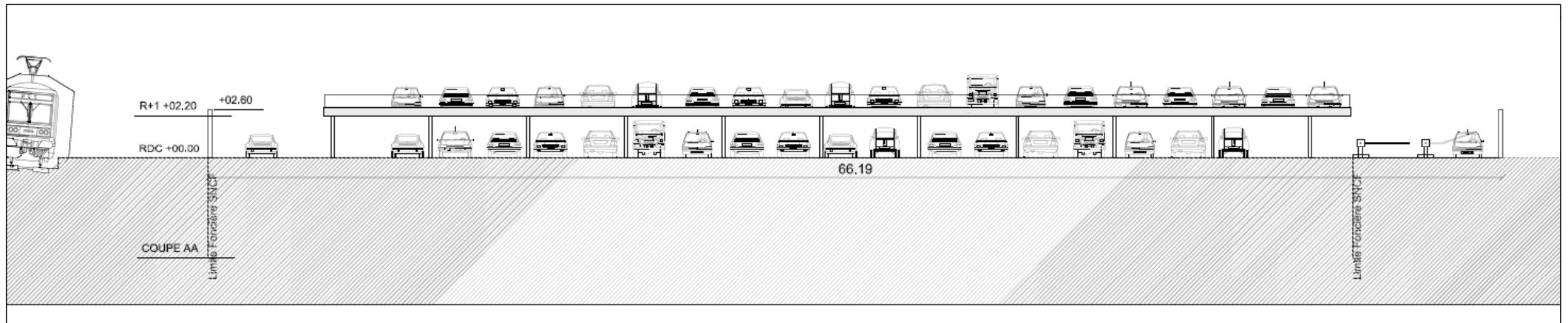


# Parking Parc Relais Gare de Moret Veneux Les Sablons

## Annexe 4 bis – Coupes, Elévations et Images de référence



Façade principale (Avenue de la gare)



Coupe du Parking

## Images de référence



Vue intérieure d'un parking\_image de référence



Vue extérieure d'un parking\_image de référence



Façade extérieur d'un parking\_image de référence



Annexe 5 – Plan des  
abords du projet  
Parc Relais Gare de  
Moret Veneux Les  
Sablons



(01/2013)



# **Parking Parc Relais Gare de Moret Veneux les Sablons**

## **Notice de sécurité (extrait)**

Cet extrait de la notice de sécurité permet d'explicitier et de préciser certains points du projet du parking Parc Relais du site de la gare de Moret Veneux Les Sablons. Cependant, celui-ci est non-exhaustif des mesures de sécurité et de prévention qui seront prises lors de la conception, de la réalisation et de l'exploitation du parking.

En matière de sécurité incendie, les parcs de stationnement sont assujettis au Règlement de Sécurité contre l'incendie relatif aux Etablissements Recevant du Public – Dispositions spéciales Types PS (Arrêté du 9 mai 2006)

### **Conception**

A chaque niveau du parc de stationnement, toutes les façades extérieures seront ouvertes. La surface d'ouverture sera au moins égale à 50% de la surface totales des façades et par étage correspondra à au moins 5% de la surface des planchers. Nous sommes donc en présence d'un parc de stationnement largement ventilé.

Les éléments de structures porteurs de ce parc devront être stables au feu de degré 1h ou R60 et les planchers intermédiaires coupe feu de degré 1h ou REI 60.

Le parc de stationnement se trouvera à plus de 8m par rapport à un tiers en vis-à-vis.

Les sols présentent une pente suffisante pour que les eaux et tout liquide, accidentellement rependus, s'écoulent en direction d'une fosse d'une capacité de 1m<sup>3</sup>. Cette fosse sera munie d'un système de séparation avant rejet dans le réseau d'eaux pluviales.

### **Désenfumage**

Les parcs de stationnement largement ventilés sont réputés être désenfumés naturellement quel que soit le nombre de leurs niveaux. Le désenfumage des escaliers n'est pas obligatoire.

### **Evacuation des eaux**

Le traitement des eaux se fera par séparateur hydrocarbure avant rejet.

### **Eclairage**

Le parc de stationnement et les dégagements, les objets faisant obstacle à la circulation, les marches, les portes et les sorties, les indications de balisage doivent être éclairés. Le parc de stationnement et les dégagements ne doivent pas pouvoir être plongés dans l'obscurité à partir des dispositifs de commande accessibles au public et aux personnes non autorisées. Le parc de stationnement comporte également un éclairage de sécurité à fonction d'évacuation.

# Parking Parc Relais Gare de Moret Veneux les Sablons

## Annexe 7 - NOTE DE PRESENTATION

### 1. Situation géographique et accessibilité:

Le site de la gare de Moret Veneux Les Sablons (77) est situé aux franges de la région Ile-De-France, à une soixantaine de kilomètre au Sud-Est de Paris, en bordure de la forêt de Fontainebleau, à la hauteur du confluent de la Seine et du Loing.

La gare est implantée sur la commune de Veneux les Sablons et le département de la Seine et Marne.

Outre sa desserte du local, le site est un nœud ferroviaire important du réseau régional, relié à la gare de Lyon à Paris, à Montereau-Larouche-Dijon et Montargis-Nevers-Clermont-Ferrand.

A proximité de la gare, la SNCF et RFF dispose d'une parcelle en triangle. L'actuel parc au sol est situé au Nord-est du Bâtiment Voyageur, le futur parc sera situé en lieu et place de l'actuel parking augmenté de la surface nécessaire.

L'offre ferroviaire exceptionnelle fait de la gare de Moret-Veneux les Sablons la plus fréquentée du canton à l'urbanisation très diffuse. Il en résulte un fort déséquilibre des modes de rabattements sur la gare en faveur des véhicules particuliers qui, trop nombreux pour le niveau d'équipement du pôle en stationnement, occupent en permanence les abords et les rues d'accès à la gare.

Cette forte présence de véhicules en stationnement altère fortement les qualités spatiales du centre ville de Veneux les Sablons et provoque régulièrement des conflits de circulation hors d'échelle en regard de la taille de l'agglomération, notamment à travers le centre ville de Moret et le long de la rue Victor Hugo à Veneux.



### 2. Evolution du site et du quartier:

Projets de Pôle : Le projet de parc relais est une composante de la requalification de l'ensemble du pôle gare Moret/Veneux les Sablons. Celui-ci comprend la requalification de l'Avenue de la gare, du parvis de la gare et de la rue Victor Hugo ainsi que la création d'une gare routière (accès rue Victor Hugo).

Projets ferroviaires : Projet de mise en accessibilité PMR de la gare (SDA).

### **Données de base concernant la gare**

- La Gare est composée d'un bâtiment voyageurs, de 4 voies et de 4 quais ainsi que d'un passage souterrain reliant le BV aux quais. La gare n'est pas sous CAB. Cette gare est desservie par Transilien ligne R (gare terminus) et par le TER Bourgogne.
- Montants : 3068 JOB en mai 2013.

### **3. Périmètre du projet parc relais**

#### **Description du projet**

Le projet présenté est composé de 2 niveaux d'une surface SHOB de 9455 m<sup>2</sup>. Cette organisation permet une création de stationnement de 630 places en R+1 pour répondre aux besoins de stationnement estimés.

Le projet s'articule autour de plusieurs parcelles foncières : SNCF, RFF et Ville.

D'un point de vue structurel, le projet envisagé répond aux préconisations du cahier des références du SDPR (Schéma Directeur des Parc Relais) et sa volumétrie répond strictement aux normes en vigueur.

Le scénario retenu est un parc relais présentant les caractéristiques suivantes

- la création d'un parc relais de 630 places en R+1 avec fondations en micro-pieux
- Ouvrage en construction mixte "acier-béton"
- local technique et d'accueil au RDC du parking
- Le parking est clôturé

Le parc relais de la gare de Moret Veneux Les Sablons sera exploité par Effia Stationnement.

#### **Objectifs du projet**

L'opération répond aux objectifs de désaturation du centre ville de Veneux les Sablons, et propose un nombre de stationnement au regard de la demande. La création d'un parking aérien devient une nécessité et répond aux finalités suivantes :

- La réduction de la congestion de l'offre de stationnement sur le site de Moret Veneux Les Sablons
- L'amélioration de l'offre de stationnement pour les clients en grande couronne,
- l'amélioration du service du stationnement de proximité en relation avec la gare et les équipements à proximité en synergie avec la projection de développement du quartier.

#### **Calendrier du projet**

Les études de ce parc relais ainsi que toutes les procédures administratives et passation des marchés sont prévus jusqu'à mi-2015. Le début des travaux est donc prévu en mi-2015 pour une mise en service au 3ème trimestre 2016.